espagnol. Pour les noms géographiques composés qui commencent ainsi, v. le mot à la suite de SAN, dans ce *Supplément*, ainsi que dans le *Grand Dictionnaire*.

* **SANCERGUES**, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. S. de Sancerre; pop. aggl., 669 hab. — pop. tot., 1,169 hab.

* **SANCERRE**, ville de France (Cher), ch.-l. d'arrond., à 47 kilom. N.-E. de Bourges; pop. aggl., 2,807 hab. — pop. tot., 3,691 hab. L'arrond. compte 8 cant., 76 comm., 82,172 hab.

* **SANCOINS**, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 37 kilom. N.-E. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur la rive gauche de l'Allier; pop. aggl., 2,935 hab. — pop. tot., 4,001 hab.

**SANCUS**, dieu sabin, fils de Jupiter. Il présidait aux serments et portait aussi les noms de **Semo** et de **Fidius**. Il avait à Rome un temple sur le mont Quirinal; sa fête était célébrée aux nones de juin.

* **SAND** (Armandine-Lucile-Aurore DUPIN, baronne DUDEVANT, connue dans la littérature sous le pseudonyme de **George**). — Elle est morte à Nohant le 8 juin 1876, à la suite d'une opération chirurgicale. Depuis 1860, époque où elle avait été atteinte d'une fièvre typhoïde, l'illustre écrivain avait vu sa santé profondément ébranlée. Elle était restée sujette à de fréquentes indispositions, qui s'aggravèrent avec le temps. Dans la crainte d'attrister ses enfants et ses petits-enfants, au milieu desquels elle vivait, elle cachait une partie de ses souffrances, et, pour éviter un appel trop répété et, par suite, inquiétant du médecin, elle se soignait elle-même. Ce n'était que lorsque ses douleurs étaient trop vives et trop manifestes qu'un praticien était appelé au château de Nohant, le plus souvent à son insu ou contre sa volonté. Le 31 mai, elle s'alita, et elle comprit à la violence du mal que sa fin était proche. Elle cessa de souffrir quelques heures avant la fin suprême. Elle mourut entourée des siens et de quelques amis. Mme Sand fut enterrée au cimetière de Nohant, dans un caveau de famille, au milieu d'un grand concours de population, dont elle s'était fait aimer par sa bonté et par sa charité inépuisable. Jusqu'à la fin de sa vie, elle s'était livrée à un travail incessant. Lorsque ses forces l'abandonnaient, pour se reposer elle lisait, dessinait, confectionnait des robes et des chapeaux pour les poupées de ses deux petites-filles, à qui elle donnait des leçons, ou elle habillait les marionnettes du théâtre de son fils, Maurice Sand. Outre les œuvres que nous avons citées, on lui doit : le *Lis du Japon*, comédie en un acte (1866, in-12); *Malgré tout* (1870, in-12); l'*Autre*, comédie en quatre actes (1870, in-8o); le *Beau Laurence* (1870, in-12); *Francia*, *Un bienfait n'est jamais perdu* (1872, in-12); *Nanon* (1872, in-12); *Contes d'une grand'mère*, le *Château de Pictordu*, etc. (1873, in-12); *Impressions et souvenirs* (1873, in-12); *Ma sœur Jeanne* (1874, in-12); la *Laitière et le pot au lait*, saynète (1875, in-12); les *Deux frères* (1875, in-12); *Flamarande* (1876, in-12); *Contes d'une grand'mère*, *le Chêne parlant* (1876, in-12); la *Tour de Percemont*, *Marianne* (1876, in-12); *Dernières pages* (1877, in-12); *Légendes rustiques*, *Fanchette* (1877, in-12); *Nouvelles lettres d'un voyageur* (1877, in-12). Le dernier morceau qu'elle écrivit fut un article sur les *Dialogues philosophiques de M. Renan*, lequel parut dans le *Temps* du 16 juin 1876. La statue de George Sand, exécutée par son gendre, le sculpteur Clésinger, a été placée dans le foyer du Théâtre-Français en juin 1877. Un comité, ayant à sa tête Victor Hugo, a pris l'initiative d'une souscription destinée à élever à Paris une statue à l'illustre écrivain.

**SANDHURST** (William-Rose MANSFIELD, baron), général anglais, né en 1819, mort en juin 1876. Il entra à seize ans dans l'armée, devint lieutenant en 1838, capitaine en 1843 et major en 1847. Envoyé dans l'Inde, il prit part aux campagnes du Sutledge, du Pendjab (1848), de Peschaouer (1851), fut alors promu lieutenant-colonel et reçut le grade de colonel en 1854. Peu après, il fut envoyé à Constantinople comme attaché militaire à l'ambassade anglaise, et il servit, en qualité de brigadier général, pendant les opérations militaires dirigées contre Sébastopol. La paix faite (1856), M. Sandhurst devint consul général à Varsovie; mais il occupa peu de temps ce poste. L'insurrection des cipayes ayant éclaté, il retourna aux Indes (1857), fut attaché à lord Clyde comme chef d'état-major et se conduisit de la façon la plus brillante. Promu major général en 1858, il reçut en 1860 le commandement de l'armée de Bombay, fut appelé, trois ans plus tard, au commandement en chef de l'armée des Indes et vint prendre, en 1870, le commandement de l'armée d'Irlande. L'année suivante, il reçut le titre de baron et un siége à la Chambre haute. Il est, en outre, membre du conseil privé d'Irlande.

* **SANDRAS** (Claude-Lucien). — Il n'est point fils de Claude-Marie-Stanislas SANDRAS, comme nous l'avons dit par erreur au t. XIV du *Grand Dictionnaire*. Il est seulement de la même famille.

**SANDROCOTTUS**, prince indien, qui vivait vers la fin du IVe siècle av. J.-C. D'une naissance obscure, Sandrocottus se mit à la tête de ses compatriotes révoltés contre Séleucus Nicator, à qui était échue une portion de l'Inde après la mort d'Alexandre le Grand, se fit couronner roi à Polibathra et étendit sa puissance dans la partie de l'Inde qui forme le Pendjab actuel. Séleucus le reconnut en 305 av. J.-C. et conclut avec lui un traité de commerce.

**SANG-KOI**, fleuve de l'empire d'Annam, qui prend sa source en Chine, dans la province d'Yun-nan, où il porte le nom de Holi-kiang, puis parcourt le Tonquin et se jette dans le golfe de ce nom, après un cours de 660 kilom. au S.-S.-E.

**SANIDINE** s. f. (sa-ni-di-ne). Minér. Nom donné à l'orthose vitreuse des volcans.

**SANNE** s. f. (sa-ne). Dans le Calvados, Table sur laquelle on dispose le beurre en mottes.

* **SANNOIS**, bourg de France (Seine-et-Oise), cant. d'Argenteuil, arrond. et à 24 kilom. N.-E. de Versailles; pop. aggl., 2,609 hab. — pop. tot., 2,727 hab.

**SAN-POU**, dieu mongol à trois têtes, dont deux sont coiffées d'une mitre et la troisième d'un bonnet rond. Il représente la trinité thibétaine.

**SANSAS** (Pierre), avocat et homme politique français, né à Bordeaux en 1804, mort en janvier 1877. Il étudia le droit à Toulouse, fut pendant un certain temps clerc d'avoué, puis il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale. Attaché dès cette époque aux idées républicaines, il se prononça, en 1846, pour le suffrage universel, fut nommé cette année membre du conseil municipal de Bordeaux et devint adjoint au maire après la révolution du 24 février 1848. M. Sansas défendit énergiquement la République dans la *Tribune* de la Gironde. Arrêté, après le coup d'Etat de décembre 1851, et expulsé du territoire, il se réfugia en Espagne, où il resta jusqu'en 1856. Il était depuis deux ans de retour à Bordeaux, lorsque, en vertu de l'odieuse loi dite de sûreté générale, il fut arrêté de nouveau en 1858 et interné en Algérie. Après l'amnistie de 1859, M. Sansas revint à Bordeaux, y reprit l'exercice du barreau et fut nommé membre du conseil municipal. En novembre 1870, M. Crémieux, ministre de la justice, le nomma avocat général près la cour de Bordeaux. Révoqué, au mois de mai 1871, sur les instances des députés monarchistes de la Gironde, il se porta candidat à l'Assemblée nationale lors des élections complémentaires du 2 juillet suivant et fut élu député par 75,345 voix. M. Sansas devint membre de l'Union républicaine, avec laquelle il vota constamment, notamment pour l'amnistie, le retour de l'Assemblée à Paris, pour M. Thiers le 24 mai 1873, contre toutes les mesures présentées par le gouvernement de combat, contre le septennat, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Candidat à la députation dans la 2e circonscription de Bordeaux le 20 février 1876, il fut élu, au scrutin de ballottage du 5 mars, par 7,745 voix contre M. Mie, candidat radical. Il reprit sa place à gauche, demanda l'abrogation du décret de décembre 1851 sur les débits de boisson et vota jusqu'à sa mort avec la majorité républicaine.

**SANSON** (Justin-Chrysostome), sculpteur français, né à Nemours (Seine-et-Marne) en 1833. Elève de Jouffroy et de l'Ecole des beaux-arts, il remporta le grand prix de Rome en 1861, avec un bas-relief représentant *Chryséis rendue à son père Chrysès*. Au Salon de cette même année, il exposa un autre bas-relief, *Diogène demandant l'aumône aux statues*. Pendant son séjour en Italie, M. Sanson étudia les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la Renaissance. De retour en France, il a exposé successivement : le *Danseur de saltarelle*, statue en plâtre (1866), qui figura en bronze à l'Exposition universelle (1867); *Suzanne surprise au bain*, statue (1868); la *Pietà*, groupe en plâtre; *Danseur romain*, statuette (1869); le docteur *Goupil*, médaillon (1870); *Fronton* du palais de justice d'Amiens (1873); *Jeune garçon*, buste en marbre (1875); *Pietà*, groupe en marbre (1876); buste en terre cuite de *M. A. Dupuis* (1877), etc. Il a obtenu une médaille en 1866, une 3e médaille à l'Exposition universelle de 1867, une médaille en 1869, et il a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1877. M. Sanson a exécuté, outre les œuvres précitées, les ouvrages suivants : la *Paix*, la *Guerre*, la *Science*, l'*Histoire*, bas-reliefs de pierre pour la cour du Carrousel (1869); l'*Architecture*, bas-relief au nouveau Louvre (1870); *Saint Pierre*, statue pour l'église Saint-François-Xavier (1873); la *Loi*, la *Justice*, statues de pierre pour le palais de justice d'Amiens (1874); la *Musique*, pendentif, dans la salle du nouvel Opéra (1875); fronton du palais de justice d'Amiens, représentant la *Loi*, la *Justice* et la *Force*, la *Société protégée par la Force* et les *Coupables punis par la Justice* (1876), etc.

* **SANTA-ANNA** (Antonio LOPEZ DE), ex-président de la république du Mexique. — Il est mort en juillet 1876.

**SANTABARÈNE** (Théodose), abbé qui vivait à Constantinople vers la fin du IXe siècle. Favori de l'empereur Basile Ier, il prit le parti de Photius contre saint Ignace et, par ses calomnies, fut sur le point de causer la mort de Léon, fils de l'empereur. Aussi eut-il les yeux crevés, lorsque Léon monta sur le trône, et fut-il enfermé dans un couvent, où il termina sa vie.

**SANTA-FÉ**, nom de plusieurs villes de l'Amérique méridionale. V. FÉ, au tome VIII, et BOGOTA, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

**SANTALIQUE** adj. (san-ta-li-ke — rad. *santal*). Chim. Se dit d'un acide qui n'est autre que la santaline.

**SANTANDER**, un des neuf Etats unis de Colombie; capitale, Soccoro; 425,427 hab.

**SANTAREM**, ville du Brésil, province et à 900 kilom. O.-S.-O. de Para, sur l'Amazone; 25,000 hab. Commerce actif.

**SANTHALS**, ancien peuple de l'Indoustan, qui habitait primitivement la vallée du Gange. Repoussés dans les montagnes par les invasions qui eurent lieu dans ce pays à partir du Xe siècle après J.-C., ils ne reparurent dans les plaines que sous la domination des Anglais, qui réprimèrent vigoureusement, en 1855, une tentative de révolte de ce peuple.

**SANTO...**, c'est-à-dire *Saint*, en espagnol. Pour les noms géographiques composés qui commencent ainsi, v. le mot qui suit *santo*.

**SANTONATE** s. m. (san-to-na-te — rad. *santonine*). Chim. Sel obtenu par la combinaison de l'acide santonique avec une base.

* **SANVIC**, bourg de France (Seine-Inférieure), cant., arrond. et à 3 kilom. N. du Havre, sur la Manche; pop. aggl., 3,456 hab. — pop. tot., 3,880 hab.

**SANVIGNES**, bourg de France (Saône-et-Loire), cant. de Toulon-sur-Arroux, arrond. et à 38 kilom. de Charolles; pop. aggl., 124 hab. — pop. tot., 2,280 hab.

* **SAÔNE** (DÉPARTEMENT DE LA **HAUTE-**). — D'après le recensement de 1876, la population du département de la Haute-Saône est de 304,052 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 2 sénateurs et 4 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 7e région, 7e corps d'armée, dont le quartier général est à Besançon. Vesoul est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 7e brigade de cavalerie; un dépôt de remonte est établi à Faverney.

* **SAÔNE-ET-LOIRE** (DÉPARTEMENT DE). — D'après le recensement de 1876, la population du département de Saône-et-Loire est de 614,309 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 3 sénateurs et 9 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 8e région, 8e corps d'armée, dont le quartier général est à Bourges. Mâcon, Chalon-sur-Saône et Autun sont des subdivisions de région. Les deux premières font partie de la 15e division d'infanterie, dont le quartier général est à Dijon, et de la 30e brigade d'infanterie, dont le général réside à Lyon. Autun fait partie de la 16e division d'infanterie, qui a Bourges pour quartier général, et de la 32e brigade d'infanterie, dont le général réside à Nevers.

**SAPANINE** s. f. (sa-pa-ni-ne — rad. *sapan*). Chim. Une des substances que fournit l'extrait du bois de sapan mêlé avec la potasse.

* **SAPINE** s. f. — Baquet dans lequel on met la vendange, et qu'on charge ensuite sur une voiture.

**SAPROPHYTE** s. m. (sa-pro-fi-te — du gr. *sapros*, pourri; *phuton*, plante). Organisme végétal né sur des substances en pourriture.

**SAQUET (MOULIN-)**, coteau situé près du fort d'Ivry. V. MOULIN-SAQUET, dans ce *Supplément*.

* **SARAMON**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. S.-E. d'Auch, sur la Gimone; pop. aggl., 748 hab. — pop. tot., 1,241 hab.

**SARCÉPIPLOCÈLE** s. f. (sar-sé-pi-plo-sè-le — du gr. *sarx*, chair, et de *épiplocèle*). Pathol. Epiplocèle charnue.

**SARCÉPIPLOMPHALE** s. f. (sar-sé-pi-plon-fa-le — du gr. *sarx*, chair, et de *épiplomphale*). Pathol. Epiplomphale de consistance charnue.

* **SARCEY** (Francisque), critique et romancier français. — Cet écrivain, dont le talent n'a fait que s'accroître dans ces dernières années, est aujourd'hui un de nos meilleurs critiques dramatiques. Au *XIXe Siècle*, il a entrepris une brillante campagne contre le cléricalisme. D'une remarquable fécondité, d'une verve inépuisable, d'un esprit alerte et mordant, il fait une guerre incessante aux superstitions niaises, aux doctrines abrutissantes, au charlatanisme clérical, aux conceptions étourdissantes de M. Veuillot et de ses amis. Cette utile campagne, qu'il a menée et qu'il mène encore avec une réelle supériorité, a attiré au spirituel écrivain des condamnations qui n'ont fait qu'accroître sa réputation. Poursuivi par le directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, parce qu'il avait démontré, à l'aide de citations prises dans les voyageurs les plus autorisés et même dans des lettres de missionnaires, que ce qu'on racontait sur les petits enfants chinois livrés à la voracité des cochons violets était une invention grossière, il se vit condamné à payer une grosse somme à titre de dommages-intérêts. Un autre procès lui fut intenté au sujet des bouchons de l'eau de Lourdes lui attira une nouvelle condamnation à 3,000 francs d'amende et à quinze jours de prison. Fort des sympathies du public intelligent et des honnêtes gens, M. Sarcey se consola facilement de ces mésaventures et continua imperturbablement sa guerre aux abus et à l'*Univers*. Outre d'innombrables articles, il a publié dans ces dernières années : *Etienne Moret* (1876, in-18), roman qui est une étude psychologique d'un vif intérêt; le *Piano de Jeanne*, *Qui perd gagne*, *Il ne faut jamais dire : Fontaine...* (1876, in-18); *Paul-Louis Courier écrivain* (1876, in-8o); *Comédiens et comédiennes* (1876-1877, in-8o, avec gravures), série de biographies fort remarquables.

**SARCIDIE** s. f. (sar-si-dî — du gr. *sarx*, chair). Pathol. Sorte de verrue.

**SARCITE** s. f. (sar-si-te — du gr. *sarx*, chair). Pathol. Inflammation des muscles.

**SARCOLITE** s. f. (sar-ko-li-te). Minér. Silicate d'alumine et de chaux, avec un peu de soude et de potasse.

**SARCOPHAGIE** s. f. (sar-ko-fa-jî — du gr. *sarx*, chair; *phagein*, manger). Méd. Régime qui consiste à ne manger que de la viande, de la chair.

**SARCOPLASTIQUE** adj. (sar-ko-pla-sti-ke — du gr. *sarx*, *sarkos*, chair; *plassein*, former). Anat. Qui sert à former la chair.

**SARCOPSIDE** s. f. (sar-ko-psi-de). Minér. Fluophosphate hydraté de fer et de manganèse, qui paraît être une variété de triplite.

**SARCOTRIPSIE** s. f. (sar-ko-tri-psî — du gr. *sarx*, *sarkos*, chair; *tripsis*, broiement). Chir. Ecrasement de la chair, procédé employé dans certains cas au lieu de la section.

**SARCOTRIPTEUR** s. m. (sar-ko-tri-pteur — rad. *sarcotripsie*). Chir. Instrument qu'on appelle aussi ÉCRASEUR LINÉAIRE.

**SARDENT**, bourg de France (Creuse), cant. de Pontarion, arrond. et à 16 kilom. de Bourganeuf; pop. aggl., 270 hab. — pop. tot., 2,446 hab.

* **SARDINE** s. f. — Galon de caporal.

* **SARDOU** (Victorien), auteur dramatique français. — Depuis la *Haine*, il a fait représenter : les *Prés Saint-Gervais*, opéra bouffe en trois actes, musique de Charles Lecocq, joué aux Variétés en 1874; *Ferréol*, comédie en cinq actes, représentée au Gymnase en novembre 1875 (v. FERRÉOL); *Piccolino*, opéra-comique en trois actes, musique de E. Guiraud, représenté en 1876 à l'Opéra-Comique; *Dora*, comédie en cinq actes, jouée au théâtre du Vaudeville en janvier 1877; les *Bourgeois de Pont-Arcy*, pièce en cinq actes, dont le succès a été très-vif au même théâtre en mars 1878. Le 7 juin 1877, M. Victorien Sardou se porta candidat à l'Académie française pour le fauteuil laissé vacant par la mort du poëte Autran. Il eut pour concurrents le duc d'Audiffret-Pasquier et Leconte de Lisle et fut élu après plusieurs tours de scrutin.

* **SARI-D'ORCINO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. N.-E. d'Ajaccio; pop. aggl., 918 hab. — pop. tot., 930 hab.

**SARIA** ou **ZARIA**, ville de l'Afrique centrale, dans le Soudan, capitale du pays des Zeg-Zeg, à 110 kilom. S.-O. de Kano, par 11° 4′ 46″ de latit. N. et 5° 2′ 48″ de longit. E.; 30,000 hab.

**SARKIS**, auteur classique arménien, qui vivait au XIIe siècle. Il a laissé 43 *Homélies*, dont le style est pur et fleuri, et dans lesquelles il a imité saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome.

**SARLANDE** (François-Albert), homme politique français, né à Alger en 1847. Il étudia le droit à Aix, puis il se fixa dans ses propriétés de la Dordogne et devint, en 1875, maire de Cantillac. Lors des élections du 20 février 1876, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Nontron. Dans sa profession de foi, M. Sarlande rappela qu'il était allé « pieusement s'agenouiller devant le cercueil encore ouvert de Napoléon III et qu'il avait salué dans le prince impérial le représentant des droits du peuple. » Le premier tour de scrutin fut sans résultat. Au scrutin de ballottage, les voix de son compétiteur monarchiste, M. Mazerat, s'étant jointes à celles des bonapartistes, il fut élu député le 5 mars, avec 10,344 suffrages contre M. Theulier, candidat républicain. A la Chambre, il alla siéger dans le groupe de l'Appel au peuple et vota avec la minorité tapageuse qui applaudit au coup d'Etat parlementaire du 17 mai et à la résurrection du gouvernement de combat. Le 19 juin 1877, M. Sarlande vota pour le ministère de Broglie-Fourtou, qui le choisit pour candidat officiel aux élections du 14 octobre suivant. Réélu député par 10,341 voix contre 7,027 données à M. A. Dusolier, candidat républicain, il reprit sa place dans les rangs de la minorité et continua à voter obscurément contre les mesures libérales présentées par le ministère républicain.

* **SARLAT**, ville de France (Dordogne), ch.-l. d'arrond., à 72 kilom. S.-E. de Périgueux; pop. aggl., 4,041 hab. — pop. tot., 6,554 hab. L'arrond. compte 10 cantons, 133 comm., 109,699 hab.



**SARRACÉNINE** s. f. (sar-ra-sé-ni-ne — rad. *sarracénie*). Chim. Alcaloïde extrait de la plante appelée sarracénie.

* **SARRASINIÈRE** s. f. (sa-ra-zi-niè-re — rad. *sarrasin*). Lieu où l'on serre le sarrasin.

— adj. *Cave sarrasinière*, Cave où l'on serre le sarrasin.

**SARRETTE** (Bernard), fondateur du Conservatoire de musique, né à Bordeaux en 1765, mort à Paris en 1858. Il vint de bonne heure habiter Paris, s'adonna à l'étude de la musique et fut nommé, au commencement de la Révolution, capitaine d'état-major de la garde nationale. Après la journée du 14 juillet 1789, il eut l'idée de réunir 45 musiciens appartenant aux gardes-françaises et de créer un corps de musique pour la garde nationale. En 1790, la municipalité affecta un traitement à ces musiciens, dont le nombre fut alors porté à 70. La solde affectée à la garde nationale ayant été supprimée, faute d'argent, en 1790, Sarrette obtint l'autorisation de fonder, avec ses musiciens, une école gratuite de musique, d'où sortirent successivement les corps de musique militaire attachés aux régiments pendant la Révolution. Grâce aux démarches de Sarrette, il obtint du gouvernement que son école fût transformée en Institut national de musique. Peu après, elle reçut le nom de Conservatoire de musique et fut organisée en vertu d'un décret, en septembre 1795. Sarrette alla servir alors comme capitaine dans le 103e régiment d'infanterie; mais, peu après, il fut rappelé à Paris et nommé commissaire du gouvernement (1796), puis directeur du Conservatoire (1797). Il organisa cet établissement, y introduisit de nouvelles méthodes, « obtint de Napoléon Ier, dit Fétis, l'établissement de l'école de déclamation, le pensionnat des jeunes chanteurs des deux sexes attachés au Conservatoire, une riche bibliothèque, une salle de concerts, et fit instituer les beaux concerts qui ont porté dans toute l'Europe la gloire de la première école de musique de France. » En 1814, lors de la rentrée des Bourbons, il fut destitué. Après la révolution de 1830, le nouveau gouvernement voulut le réintégrer dans ses anciennes fonctions; mais il refusa, ne voulant pas remplacer Cherubini, dont il était l'ami.

**SARRETTE** (Herman), homme politique français, né à Lacaussade (Lot-et-Garonne) en 1822. Il possède dans son département d'importantes propriétés et il est membre du conseil général pour le canton de Monflanquin. Pendant la guerre de 1870, il s'engagea dans un bataillon de mobiles. Elu le 8 février 1871 député de Lot-et-Garonne à l'Assemblée nationale, par 55,825 voix, il alla siéger dans le groupe de l'Appel au peuple et vota constamment avec la droite pour toutes les mesures de réaction, contribua à la chute de M. Thiers et se prononça pour le septennat, contre la constitution du 25 février 1875, etc. En 1874, il se rendit à Chiselhurst pour rendre foi et hommage au jeune fils du héros de Sedan. Après la dissolution de l'Assemblée, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Villeneuve, déclara que, lors de la révision de la constitution, il demanderait l'appel au peuple, et fut élu député par 14,119 voix, contre M. de Langsdorff, candidat républicain. M. Sarrette reprit sa place dans le groupe bonapartiste, vota constamment contre les mesures libérales adoptées par la majorité républicaine, applaudit au coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877, dans l'espoir que la résurrection du gouvernement de combat aboutirait au rétablissement du despotisme impérial, et vota le 19 juin pour le ministère de Broglie-Fourtou. Candidat officiel et bonapartiste aux élections du 14 octobre suivant, M. Sarrette fut réélu député de Villeneuve par 13,656 voix contre 10,362 données à M. Gay, républicain. A la nouvelle Chambre, il a continué à voter avec la minorité coalisée contre la République acclamée par la grande majorité du pays.

**SARRIA** (Henri), compositeur italien, né à Naples en 1836. Il s'adonna de très-bonne heure à l'étude du piano et de la composition, reçut des leçons de Vitale et du baron Staffa et fit représenter, dès 1853, un petit opéra bouffe, *Carmosina*, qui fut vivement applaudi. Depuis lors, il a composé un certain nombre d'opéras. Il s'est en outre adonné à l'enseignement de la musique, et il a été attaché comme accompagnateur à l'orchestre du théâtre Mercadante, à Naples. Nous citerons de lui les opéras suivants, dans lesquels on trouve de jolies idées musicales et beaucoup de verve : *Donna Manuela* (1856); *Estella* (1858); *Rabbeo e l'Intrigante* (1872), son chef-d'œuvre, dont le succès a été retentissant; *Guidelta* (1875); la *Campana dell' eremitaggio* (1875), etc.

* **SARRIANS**, bourg de France (Vaucluse), cant., arrond. et à 10 kilom. N.-O. de Carpentras; pop. aggl., 1,046 hab. — pop. tot., 2,724 hab.

**SARRIEN** (Jean-Marie-Ferdinand), homme politique français, né à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) en 1840. Il étudia le droit, puis il exerça la profession d'avocat à Lyon et fit, comme capitaine de mobilisés, la guerre de 1870. M. Sarrien revint ensuite dans sa ville natale, dont il devint maire en 1871. Au mois d'octobre de la même année, il fut nommé membre du conseil général de Saône-et-Loire. En 1873, le gouvernement de combat le révoqua de ses fonctions de maire comme appartenant au parti républicain. Lors des élections de février 1876, M. Sarrien se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Charolles (Saône-et-Loire) et fut élu par 7,925 voix contre M. Huet, bonapartiste. Il alla siéger dans les rangs de la majorité républicaine, appuya la politique libérale et modérée qui conquit au gouvernement de la République de nouveaux adhérents, signa la protestation des gauches contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, le 18 mai 1877, et fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance du 19 juin contre le ministère de combat de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, il se représenta devant ses électeurs. Bien que combattu avec acharnement par l'administration, il fut réélu député le 14 octobre 1877, par 8,491 voix contre 5,112 données à M. Huet, candidat officiel. Il reprit sa place dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a toujours voté.

* **SARROLA-CARCOPINO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. d'Ajaccio; pop. aggl., 845 hab. — pop. tot., 927 hab.

**SARS-POTERIES**, bourg de France (Nord), cant. de Solre-le-Château, arrond. et à 7 kilom. d'Avesnes; pop. aggl., 2,404 hab. — pop. tot., 2,515 hab.

**SARSAPARILLINE** s. f. (sar-sa-pa-ril-li-ne). Chim. Substance extraite des racines de salsepareille.

* **SARTÈNE**, ville de France (Corse), ch.-l. d'arrond., à 56 kilom. S.-E. d'Ajaccio; pop. aggl., 3,288 hab. — pop. tot., 4,724 hab. L'arrond. compte 8 cant., 47 comm., 35,631 hab.

* **SARTHE** (DÉPARTEMENT DE LA). — D'après le recensement de 1876, la population du département de la Sarthe est de 446,239 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 3 sénateurs et 6 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 4e région, 4e corps d'armée, dont le quartier général est au Mans. Le Mans est, en outre, le quartier général de la 7e division d'infanterie et la résidence des généraux commandant la 14e brigade d'infanterie et la 4e brigade d'artillerie.

* **SARTILLY**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-O. d'Avranches; pop. aggl., 566 hab. — pop. tot., 1,233 hab.

**SARUS**, chef des Goths auxiliaires de l'empereur Honorius. Il battit Alaric près de Rome, au milieu même d'une trêve, ce qui excita le roi des Wisigoths à se ruer sur la ville, dont il s'empara (410). Sarus fut tué par Ataulf, en traversant les Alpes, alors qu'il allait rejoindre Jovin, usurpateur en Gaule, qui l'avait appelé à son service.

**SARZEAU**, ville de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. S. de Vannes, dans la presqu'île de Rhuis; pop. aggl., 756 hab. — pop. tot., 5,718 hab.

**SASPACHITE** s. f. (sa-spa-chi-te — de *Saspach*, nom de lieu). Variété de stilbite, trouvée dans les cavités de la dolérite de Saspach.

**SASSAFRIDE** s. f. (sass-sa-fri-de — rad. *sassafras*). Chim. Substance faiblement acide qu'on retire de la racine de sassafras.

* **SASSENAGE**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 6 kilom. de Grenoble, sur le torrent du Furon; pop. aggl., 1,176 hab. — pop. tot., 1,544 hab.

**SATANIQUEMENT** adv. (sa-ta-ni-ke-man — rad. *satanique*). D'une manière satanique.

**SATANISER**, v. a. ou tr. (sa-ta-ni-zé). Rendre satanique.

**SATHONAY**, bourg de France (Ain), cant., arrond. et à 18 kilom. de Trévoux; pop. aggl., 1,505 hab. — pop. tot., 3,958 hab.

**SATIAVRATA**, le Noé des Indous. Vichnou, changé en poisson, lui apparut et lui prédit un cataclysme qui allait submerger le monde, mais auquel il échapperait en entrant dans un vaisseau avec les animaux, les plantes, les graines et les sept richis.

* **SATILLIEU**, bourg de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N.-O. de Tournon, sur l'Ay; pop. aggl., 795 hab. — pop. tot., 2,220 hab.

* **SATUR (SAINT-)**, village de France (Cher), cant., arrond. et à 4 kilom. N.-E. de Sancerre; aujourd'hui, moins de 2,000 hab.

**SATUREUR** s. m. (sa-tu-reur — rad. *saturer*). Ouvrier qui sature de lait de chaux le jus de betterave.

**SATURNIN** adj. — Employé comme s. m., il signifie Malade affecté de colique de plomb.

* **SATURNIN-D'APT (SAINT-)**, bourg de France (Vaucluse), cant., arrond. et à 10 kilom. N. d'Apt; pop. aggl., 891 hab. — pop. tot., 2,224 hab.

* **SATURNIN-D'AVIGNON (SAINT-)**, village de France (Vaucluse), cant. de L'Isle, arrond. et à 11 kilom. d'Avignon; aujourd'hui moins de 2,000 hab.

**SATURNISME** s. m. (sa-tur-ni-sme — rad. *Saturne*). Etat d'un corps affecté d'intoxication saturnine.

* **SAUD (SAINT-)**, village de France (Dordogne), cant. de Saint-Pardoux-la-Rivière, arrond. et à 18 kilom. E. de Nontron; pop. aggl., 319 hab. — pop. tot., 2,332 hab.

* **SAUGUES**, bourg de France (Haute-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 42 kilom. S.-O. du Puy; pop. aggl., 1,767 hab. — pop. tot., 3,982 hab.

* **SAUJON**, bourg de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. S.-O. de Saintes, sur la Seudre; pop. aggl., 2,167 hab. — pop. tot., 3,039 hab.

**Saül**, tragédie en cinq actes, par Alexandre Soumet; représentée le 9 novembre 1822 au théâtre de l'Odéon. Soumet a imité la tragédie d'Alfieri; mais il a pris seulement au poëte italien l'idée première de son œuvre; il a tracé un tableau plus vaste et plus complet; le plan, la situation, les ressorts dramatiques de sa pièce sont à lui. La lutte du bien et du mal, telle est la conception originale. Au premier acte, on voit le camp de Saül en présence de celui des Philistins. Sur le flanc d'une montagne aride se tient la pythonisse, qui se répand en imprécations. Après que la sorcière s'est renfermée dans son antre, on entend les Israélites et les enfants de Saül déplorer le sort du peuple de Dieu et celui d'un roi sacrilége, dont l'impiété a causé les malheurs de la nation. Israël demande un autre roi : le danger est imminent; les Philistins vont livrer la bataille. Un vieillard aveugle, le pontife Achimélec, arrive au milieu des Hébreux, conduit par un jeune berger. Jonathas, fils de Saül, cède l'honneur de la victoire au pâtre armé de la fronde. On vole au combat. Saül, en proie à une sombre fureur, sort enfin de sa démence. En apprenant qu'un prêtre et un berger commandent à ses troupes, il rentre dans son délire; il jure la mort du prêtre échappé à sa rage et celle de son guide. Il succombe à l'excès de sa frénésie, quand la harpe de David fait entendre des accents d'allégresse. David, vainqueur de Goliath, revient du champ de bataille; il porte au roi des paroles de paix, d'espérance et d'amour. Cet hymne calme les sens de Saül. Dans l'abandon de sa reconnaissance, Saül offre sa fille Michol à David. Tandis que l'hyménée se prépare, la pythonisse reparaît. Elle a vu dans l'avenir le nom du roi prédestiné : elle nomme David. Rempli d'anxiété, Saül refuse de croire la sorcière, qui défie le roi de descendre au tombeau de Samuel. Là, elle évoquera l'ombre du prophète. Saül l'y suit; l'ombre a paru, elle a parlé. Lorsque les autels sont dressés pour la cérémonie nuptiale, la pythonisse, sortant du tombeau du prophète, jette au pied même de ces autels Saül glacé d'épouvante. Le sacrifice cesse; le prêtre reste immobile. Saül ne reprend ses sens que pour proclamer l'oracle de Samuel et ordonner le supplice du prétendu roi et celui du pontife qui le protége. On entraîne les deux victimes. Mais le prêtre a dit que David ne pouvait mourir. Les Philistins ont attaqué les Hébreux. David et le prêtre sont délivrés à la faveur du désordre. Pendant que Saül combat, Jonathas et David, qui se sont reconnus dans la mêlée, échangent fraternellement leurs armes en signe d'une inviolable amitié. Saül, cherchant à frapper David, perce son fils Jonathas; celui-ci vient mourir en présence de son père; Saül, toujours blasphémant le nom de Dieu, reconnaît cependant sa puissance; il remet la couronne à David en lui prédisant un sort égal au sien, puis il se perce de son épée. En fuyant, la pythonisse va apprendre aux enfers la prochaine arrivée d'un grand coupable.

Dans une longue lettre adressée au *Moniteur* (1822), Victor Hugo, reprenant l'analyse de la tragédie de Soumet, la défend contre le jugement de quelques critiques. Il insiste sur la grandeur de la composition, sur la logique de l'action, sur la simplicité des ressorts scéniques. Il fait observer que chaque acte renferme un des tableaux du drame, loi essentielle que les plus grands génies n'ont pas toujours observée. Il signale enfin la beauté du style, « qui s'empreint de toutes les nuances de la pensée, comme de toutes les couleurs de la Bible. » Le style est, en effet, la partie remarquable de la pièce. Il est même trop éclatant. Ce coloris excessif, fait pour l'ode ou l'épopée, convient rarement à l'action tragique. Le but du drame n'est pas d'ébranler l'imagination sans parler au cœur, mais d'émouvoir et de terrifier. Saül possède un caractère trop complexe : roi impie, homme repentant, héros revenant à lui-même, roi menacé d'un détrônement et retombant dans la fureur, il manque d'unité. Aucun intérêt direct, aucun motif personnel de haine ne rattache la magicienne et sa victime; la pythonisse fait le mal pour le mal; Médée, une autre magicienne, se venge parce que c'est une femme jalouse, une épouse trahie et abandonnée.

La tragédie de *Saül*, nonobstant ses défauts, est une œuvre fort estimable; on y vit une tentative faite en dehors des sentiers battus.

* **SAULGE (SAINT-)**, bourg de France (Nièvre), ch.-l. de cant., arrond. et à 43 kilom. N.-E. de Nevers; pop. aggl., 1,392 hab. — pop. tot., 2,532 hab.

* **SAULIEU**, ville de France (Côte-d'Or), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. S.-O. de Semur; pop. aggl., 3,089 hab. — pop. tot., 3,750 hab.

* **SAULT**, bourg de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 43 kilom. E. de Carpentras; pop. aggl., 1,433 hab. — pop. tot., 2,533 hab.

* **SAULVE (SAINT-)**, bourg de France (Nord), cant., arrond. et à 2 kilom. N. de Valenciennes, sur la rive droite de l'Escaut; pop. aggl., 1,667 hab. — pop. tot., 2,460 hab.

* **SAULX**, bourg de France (Haute-Saône), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. O. de Lure; pop. aggl., 898 hab. — pop. tot., 982 hab.

* **SAULXURES**, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. de Remiremont; pop. aggl., 1,982 hab. — pop. tot., 3,635 hab.

* **SAULZAIS-LE-POTIER**, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S. de Saint-Amand-Mont-Rond; pop. aggl., 337 hab. — pop. tot., 982 hab.

* **SAULZOIR**, bourg de France (Nord), cant. de Solesmes, arrond. et à 20 kilom. E. de Cambrai; pop. aggl., 2,240 hab. — pop. tot., 2,326 hab.

* **SAUMUR**, ville de France (Maine-et-Loire), ch.-l. d'arrond. et de trois cantons, à 48 kilom. S.-E. d'Angers, sur la rive gauche de la Loire; pop. aggl., 11,901 hab. — pop. tot., 13,822 hab. L'arrond. compte 7 cant., 84 comm., 92,726 hab.

**SAUPOUDRAGE** s. m. (sô-pou-dra-je — rad. *saupoudrer*). Action de saupoudrer.

**SAUPOUDROIR** s. m. (sô-pou-droir — rad. *saupoudrer*). Instrument servant à saupoudrer.

* **SAURAT**, bourg de France (Ariége), cant. de Tarascon, arrond. et à 23 kilom. S.-O. de Foix; pop. aggl., 1,143 hab. — pop. tot., 3,483 hab.

**SAUREL** (Auguste-Marie-Alfred), littérateur français, né à Montpellier en 1827. Il est entré dans l'administration des douanes et il a consacré ses loisirs à des travaux historiques et littéraires. Nous citerons, parmi ses écrits : *Statistique de la commune de Cassis* (1857, in-8o); *Notice sur la commune et les eaux minérales de Propiac* (1862, in-12); *Histoire de Martigues et de Port-de-Bouc* (1862, in-12); l'*Abbaye de Saint-Pons et Gémonos* (1863); *Lorient et les Lorientais* (1867, in-16); *Annuaire de Lorient et de son arrondissement* (1869, in-16); *Marseille et sa banlieue* (1870, in-16); *Rapport sur le tableau général du commerce de la France* (1871, in-8o); les *Bains de mer*, *la plage du Prado et la plage de Trouville* (1871, in-8o); l'*Hôpital n'est pas fait pour les chiens* (1871, in-8o); la *Vallée de l'Huveaune* (1872, in-8o); la *Consommation des fraises à Marseille* (1873, in-8o); *Manuel de l'étranger dans la ville de Tarascon* (1874, in-8o); *Manuel de l'étranger dans les rues et la banlieue de Marseille* (1874, in-18); *Marseille et ses environs* (1875, in-32); *Notice sur le château Borély* (1876, in-12); *Maritima Avaticorum* (1877, in-8o); *Raolin* ou *Aperçu historique sur la république marseillaise au XIIIe siècle* (1877, in-8o), etc. M. Saurel a écrit des pièces pour le théâtre, des revues, un drame, le *Pardon de la Victoire*, etc.

**SAURIA** (Charles), savant français, né à Poligny (Jura) en 1812. Il est le fils du général Jean-Charles Sauria, mort en 1832. M. Sauria étudiait la médecine lorsque, sur les conseils du docteur Bonnet, il se prépara à l'enseignement de l'agriculture. Il suivit les cours des écoles agricoles de Hoffwyl (Suisse), de Grignon, de Grand-Jouan, devint secrétaire général du comice agricole de Poligny, et, comme il était républicain, il se vit rejeter de l'enseignement en 1852. Il reprit alors ses études médicales et passa son doctorat en 1863. M. Sauria a collaboré au *Nouveau Monde*, à la *Sentinelle du Jura*, au *Républicain de l'Est*, à la *Démocratie franc-comtoise*, au *Moniteur des hôpitaux*, à l'*Opinion médicale*, à la *Tribune médicale*, etc. Il a publié, en outre : *Boulangerie sociétaire* (1840); la *Ruche à espacements* (1844); le *Jura pittoresque* (1848, in-fol.); *Lettre à la démocratie franc-comtoise* (1874), etc.

* **SAUSSIER** (Félix-Gustave), général et homme politique français. — Lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, le général Saussier ne put solliciter un nouveau mandat à la députation, par suite de la loi sur les incompatibilités. Il rentra dans le service actif de l'armée, fut appelé au commandement de la 58e brigade d'infanterie, faisant partie du 15e corps d'armée, et nommé général de division en juillet 1878.

* **SAUT** s. m. — Jeux. *Saut de mouton* ou *Saute-mouton*, Jeu qui consiste à sauter alternativement sur le dos les uns des autres, ou plutôt à sauter les uns par-dessus les autres.

**SAUTADE** s. f. (sô-ta-de). Filet pour la pêche, à Cette.